



**2022/2147(INI)**

10.2.2023

# **AVIS**

de la commission des budgets

à l'intention de la commission du développement régional

sur l'évaluation de la nouvelle communication de la Commission relative aux  
régions ultrapériphériques  
(2022/2147(INI))

Rapporteur pour avis: José Manuel Fernandes

PA\_NonLeg

## SUGGESTIONS

La commission des budgets invite la commission du développement régional, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. se félicite de la communication de la Commission relative aux régions ultrapériphériques (RUP) (COM(2022)0198); demande que cette stratégie soit prise en compte dans la prochaine révision à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP) et du CFP pour l'après-2027; rappelle que les RUP sont des atouts majeurs pour l'Union, mais qu'elles sont confrontées à des contraintes spécifiques permanentes ainsi qu'à des difficultés économiques et sociales importantes telles que des taux plus élevés de chômage, d'inégalités, d'exclusion et de pauvreté et un PIB inférieur à la moyenne de l'Union; constate que ces difficultés, associées aux effets de la crise actuelle, présentent une reprise économique plus lente dans les RUP que dans que dans d'autres régions de l'Union;
2. invite la Commission à tenir systématiquement compte des objectifs de l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne dans ses propositions législatives et à proposer un calendrier concret des mesures de soutien décrites dans la stratégie, en collaboration avec les États membres et les RUP concernées;
3. réitère sa demande de faire de 2024 l'année européenne des Îles;
4. souligne le rôle essentiel de la politique de cohésion pour libérer le potentiel des RUP, compenser les effets des contraintes permanentes et réduire les écarts économiques et sociaux entre les RUP et le reste de l'Union; souligne qu'il est nécessaire de mieux tenir compte des spécificités des RUP dans la programmation des fonds de cohésion, tout en veillant à ce qu'elles puissent bénéficier pleinement de dispositions leur offrant davantage de flexibilité, notamment des taux de cofinancement plus élevés et l'accès au préfinancement; souligne que les États membres et les RUP sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs stratégies et priorités de développement respectives et de l'exploitation de tout le potentiel des fonds de l'Union;
5. souligne qu'il est nécessaire de prendre pleinement en compte la situation particulière des RUP dans la mise en œuvre du pacte vert et d'exploiter leur potentiel afin de développer leur autonomie stratégique en diversifiant les chaînes d'approvisionnement et d'atteindre l'autosuffisance en matière d'énergies renouvelables en leur apportant un soutien adéquat; souligne qu'il importe de tenir systématiquement compte de la vulnérabilité des RUP dans le cadre du paquet «Ajustement à l'objectif 55» et des instruments connexes qui visent à soutenir la transition écologique, tels que le Fonds social pour le climat, le Fonds pour la modernisation et le Fonds pour l'innovation; invite la Commission, les États membres et les autorités régionales à coordonner leurs efforts et à garantir la meilleure utilisation possible des fonds de l'Union disponibles afin de parvenir à l'autosuffisance à partir de sources renouvelables; rappelle le potentiel des régions ultrapériphériques pour le développement de projets pilotes innovants en matière d'énergies renouvelables;

6. souligne que les RUP sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et de la perte de biodiversité, en particulier aux phénomènes météorologiques extrêmes; salue l'intention de la Commission de soutenir davantage la prévention des risques et la résilience; souligne toutefois que l'Union doit investir davantage dans la restauration de l'environnement et de la biodiversité;
7. regrette que le plafond annuel de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence ne soit pas suffisant pour faire face aux situations d'urgence, notamment dans les RUP, ce qui réduit le soutien de l'Union bien en deçà du montant d'aide potentiel qui pourrait être nécessaire, et souligne la nécessité de revoir l'architecture du mécanisme du Fonds de solidarité de l'Union européenne afin de le rendre plus rapide, plus souple, plus adaptable et par conséquent plus à même de réagir face aux catastrophes régionales dans les RUP;
8. souligne qu'un certain nombre de RUP connaissent une activité volcanique; invite la Commission à mettre en place un système européen, fondé sur le réseau européen des observatoires et des infrastructures de recherche en volcanologie (EUROVOLC), afin de maximiser le potentiel des régions volcaniques, et à créer un centre de recherche européen situé dans une RUP;
9. souligne qu'il importe d'inclure le soutien aux RUP dans l'ensemble des programmes et instruments de l'Union, en particulier les Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI), la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) et le programme de soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe (REACT-EU); insiste sur la nécessité de proroger les délais d'exécution de la FRR afin de stimuler la reprise économique dans les RUP; demande à la Commission de veiller à ce que les objectifs des plans nationaux pour la reprise et la résilience soient atteints et à ce qu'un rapport détaillé contenant les dotations définitives soit présenté au Parlement;
10. se félicite que la Commission mette l'accent sur la résolution des problèmes économiques, sociaux et environnementaux ainsi que sur la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux; souligne qu'il est nécessaire de cibler davantage les initiatives destinées aux RUP en tenant compte de leurs besoins spécifiques et de prévoir un soutien financier supplémentaire, en particulier pour favoriser la réduction de la pauvreté, l'égalité, l'intégration sociale, les soins de santé, l'accès à l'éducation, à l'eau, à l'internet et au logement, ainsi que la protection et la restauration de la biodiversité unique des RUP afin de préserver leurs ressources naturelles et leurs moyens de subsistance; souligne qu'il importe d'investir davantage dans la croissance et la compétitivité, les transports, l'énergie, la recherche, l'éducation et la formation, la mobilité des jeunes et le secteur culturel; souligne qu'il importe de tenir compte des spécificités des RUP dans la révision de la réglementation et des lignes directrices en matière d'aides d'État, notamment en relevant le seuil *de minimis*; salue l'intention de la Commission de proposer une coordination et un soutien plus efficaces pour améliorer les capacités de recherche des RUP; souligne l'importance que revêt le programme Horizon Europe à cet égard;
11. met l'accent sur le succès du programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI) et invite la Commission à reproduire cet instrument pour d'autres secteurs, tels que les transports, avec des allocations financières supplémentaires, dans

le CFP pour l'après-2027; regrette profondément que l'entrée de Mayotte dans l'Union en 2014 n'ait toujours pas donné lieu à une augmentation de l'enveloppe du POSEI; réaffirme qu'il importe d'augmenter à l'avenir les crédits alloués au POSEI pour l'agriculture;

12. invite la Commission à considérer les RUP comme un atout unique pour les relations extérieures de l'Union, pour faire de l'Union un véritable acteur mondial et pour la projection des intérêts et des valeurs de l'Union dans le monde entier conformément à la stratégie «Global Gateway» de l'Union; se félicite de l'objectif de la Commission de renforcer la coopération régionale des RUP avec les pays et territoires voisins, afin de renforcer leur résilience économique et leur autosuffisance alimentaire, et invite la Commission, en coordination avec les bénéficiaires, à faciliter la mise en œuvre des projets financés conjointement par le Fonds européen de développement régional (FEDER), Europe dans le monde et la décision d'association outre-mer<sup>1</sup>, tout en incluant ces régions dans les mécanismes de consultation appropriés;
13. salue l'intention de la Commission de créer un portail sur l'ensemble des fonds, programmes et initiatives politiques de l'Union disponibles pour les régions ultrapériphériques; demande que ce portail soit créé immédiatement; souligne la nécessité de réduire les charges administratives et de faciliter l'accès des RUP aux fonds de l'Union.

---

<sup>1</sup> Décision (UE) 2021/1764 du Conseil du 5 octobre 2021 relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne, y compris les relations entre l'Union européenne, d'une part, et le Groenland et le Royaume de Danemark, d'autre part (décision d'association outre-mer, y compris le Groenland) (JO L 355 du 7.10.2021, p. 6).

**INFORMATIONS SUR L'ADOPTION  
PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

<b>Date de l'adoption</b>	9.2.2023
<b>Résultat du vote final</b>	+: 32 -: 0 0: 2
<b>Membres présents au moment du vote final</b>	Rasmus Andresen, Pietro Bartolo, Olivier Chastel, Andor Deli, Pascal Durand, Eider Gardiazabal Rubial, Matteo Gazzini, Alexandra Geese, Vlad Gheorghe, Valentino Grant, Francisco Guerreiro, Valérie Hayer, Niclas Herbst, Hervé Juvin, Moritz Körner, Pierre Larrouturou, Camilla Laureti, Janusz Lewandowski, Margarida Marques, Siegfried Mureşan, Dimitrios Papadimoulis, Bogdan Rzońca, Nils Ušakovs, Rainer Wieland
<b>Suppléants présents au moment du vote final</b>	Anna-Michelle Asimakopoulou, Jonás Fernández, Fabienne Keller, Petros Kokkalis, Eva Maria Poptcheva, Monika Vana
<b>Suppléants (art. 209, par. 7) présents au moment du vote final</b>	Asim Ademov, Alexander Bernhuber, Alicia Homs Ginell, Ivan Štefanec

## VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL EN COMMISSION SAISIE POUR AVIS

<b>32</b>	<b>+</b>
ECR	Bogdan Rzońca
NI	Andor Deli, Hervé Juvin
PPE	Asim Ademov, Anna-Michelle Asimakopoulou, Alexander Bernhuber, Niclas Herbst, Janusz Lewandowski, Siegfried Mureşan, Ivan Štefanec, Rainer Wieland
Renew	Olivier Chastel, Vlad Gheorghe, Valérie Hayer, Fabienne Keller, Moritz Körner, Eva Maria Poptcheva
S&D	Pietro Bartolo, Pascal Durand, Jonás Fernández, Eider Gardiazabal Rubial, Alicia Homs Ginel, Pierre Larrourou, Camilla Laureti, Margarida Marques, Nils Ušakovs
The Left	Petros Kokkalis, Dimitrios Papadimoulis
Verts/ALE	Rasmus Andresen, Alexandra Geese, Francisco Guerreiro, Monika Vana

<b>0</b>	<b>-</b>

<b>2</b>	<b>0</b>
ID	Matteo Gazzini, Valentino Grant

### Légende des signes utilisés:

- + : pour
- : contre
- 0 : abstention